

Reims, le 5 juin 2023

Objet : Taxe d'apprentissage

LEGT Franklin Roosevelt

Secrétariat de direction

Affaire suivie par
Guillaume POMMART

Téléphone :

03.26.86.70.90

Fax :

03.26.47.63.59

Courriel :

ce.05010034k@ac-reims.fr

10, rue du président Franklin Roosevelt
51096 REIMS CEDEX

Accueil du public
du lundi au vendredi
08h30-12h30 | 13h30-17h

**VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE
AU LYCÉE ROOSEVELT**

« POUR PRÉPARER VOS FUTUR(E)S COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS »

Madame, Monsieur,

Le **lycée Franklin Roosevelt**, établissement d'enseignement général et technologique, offre un très large choix de formations et accueille plus de 2000 étudiants, lycéens, stagiaires et apprentis. Il est ainsi le plus important lycée de l'académie de REIMS avec 12 classes préparatoires aux grandes écoles, 14 classes de sections de techniciens supérieurs, 14 classes de la voie technologique des filières tertiaires (STMG) et industrielles (STI2D), 25 classes de la voie générale et 3 classes de la voie professionnelle.

Parmi **les formations du secteur tertiaire**, la section de techniciens supérieurs en **comptabilité et gestion** (CG) ouvre la voie aux carrières comptables et financières. Quant à la section de techniciens supérieurs des **services informatiques aux organisations** (SIO), elle offre la possibilité d'accéder aux métiers de concepteur de programmes ou aux métiers de mise en place et de gestion des infrastructures réseau au sein d'une organisation. Parmi **les formations du secteur industriel**, les sections de techniciens supérieurs **traitements des matériaux** (TM) avec les spécialités traitements thermiques et traitements de surfaces, **électrotechniques, conception et réalisation des systèmes automatiques** (CRSA), contribuent largement au développement industriel, économique et social de la région, sans oublier les filières conduisant aux baccalauréats, aux licences professionnelles et à l'ingénierie.

Les versements effectués l'année dernière ont permis certains investissements dans le secteur :

- tertiaire, avec le renouvellement d'un serveur support de l'application CEGID pour la section Comptabilité et gestion,
- industriel, avec l'équipement en appareils de mesure de la section électrotechnique.

Vous pouvez nous permettre de poursuivre nos objectifs de qualité en matière de formation par l'attribution de tout ou partie de la taxe d'apprentissage (contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance – CUFPA) en choisissant notre établissement et ses formations directement sur le site SOLTÉA (<https://www.soltea.education.gouv.fr>) ou à partir du site du lycée Roosevelt (<https://www.lycee-roosevelt-reims.fr>). À cette fin, vous trouverez ci-après le Siret et RNE du lycée Roosevelt qui vous permettra de nous identifier dans la liste des établissements potentiellement bénéficiaires :

**Siret : 195 100 342 00011
RNE : 0510034k**

En nous accordant votre confiance, vous participez ainsi à la formation de vos futur(e)s collaborateurs et collaboratrices.

Avec tous mes remerciements anticipés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et respectueuses.

Le proviseur



T. REIBEL